

Jean TUCOO-CHALA *

Les formes d'habitat dans les Landes de Gascogne

Résumé - Lotte Lucas-Beyer, ethnolinguiste allemande (1902-1944), a visité les départements de la Gironde et des Landes en 1931 et 1933 pour préparer une thèse de doctorat. En 1940, M^{me} Richard traduit les premières pages de la deuxième partie de la thèse de Lotte Lucas-Beyer (*Le paysan de la forêt dans les Landes de Gascogne*) à la demande de Pierre Toulgouat qui souhaite lire ce texte édité en allemand pour compléter ses propres observations. Cette deuxième partie, qui traite de l'habitat, se fonde sur un travail de terrain très précis, tant sur le plan architectural que linguistique. L'ensemble constitue aujourd'hui un témoignage unique sur l'état, en 1933, de l'architecture traditionnelle et de la langue dans les Landes de Gascogne.

Mots clés - Lotte Lucas-Beyer, Landes de Gascogne, habitat traditionnel, langues et cultures romanes, Pierre Toulgouat.

Pendant l'année 1940, Pierre Toulgouat (1901-1992) demande à M^{me} Marcelle Richard, professeur d'Histoire et Géographie au lycée de jeunes filles de Dax, de traduire les quatorze premières pages de la deuxième partie de la thèse de Lotte Lucas-Beyer (1902-1944) *Le paysan de la forêt dans les Landes de Gascogne*. La thèse a été éditée à partir de 1937 dans la revue *Volkstum und Kultur der Romanen* publiée par l'Institut pour les langues et cultures romanes de l'université hanséatique de Hambourg.

Cette deuxième partie, qui porte le titre de *Siedlung und Haus* (habitation et maison) est principalement consacrée à l'habitat et se compose de trois longs chapitres : les formes d'habitat, la maison d'habitation, la cour de la maison, soit 88 pages. P. Toulgouat, folkloriste au futur musée forestier d'Hossegor depuis 1938, connaissait le travail de Lotte Lucas-Beyer. Il échangea avec elle une correspondance lorsqu'elle séjourna dans les Landes de Gascogne pendant l'été 1931 et durant l'hiver 1932/1933. La traduction se présente sous la forme d'un texte dactylographié que P. Toulgouat conserva dans ses archives. Il en fit don au Parc naturel régional des Landes de Gascogne en 1978 (n° d'inventaire 1978.10.149). Le texte édité à Hambourg utilise une police de caractères spécifique pour restituer la graphie phonétique « fébusienne » ⁽¹⁾ usitée au début du XX^e siècle (Fig. 1). En 1940 la version française dactylographiée ne peut techniquement atteindre ce degré de précision propre à la typographie. Pour le lecteur le résultat est approximatif. Enfin tout l'appareil de notes a été enlevé.

* 225 rte de Luxey - 40630 Sabres / jean.tucOO-chala@wanadoo.fr

190

L. Lucas-Beyer

114a DOGA; vgl. auch *dúk* I, 6; *bulé* Jul. (frz. *boulaie*; *subiyu du brók a sáy* Lab. *subiyu* Paul., vgl. Rohlfs 19; *bařčedis*¹⁾ Mag.; *bařát* Par. zu *barrar* 'schließen', aprov. *barralh* 'enclos, palissade' usw., FEW I, 257a; Krüger HPyr A II, 364²⁾. Aufgeworfene Erde unter der Hecke: *bařát* Jul.²⁾ Brombeerhecke: *ařumčets* Lux.³⁾; *brók* Ro.⁴⁾; *bařát* Sang.²⁾. Der Erdwall: *bařát* Par. Jul. Mag. Tart. Ri. Ro. Teste Sang.²⁾; *bařadó* Jul.; *dúgč* Par. Pis.; *bulé* Ri.; *subiyu* Lab. Grenzgraben: *bařát* Sabr. Lux. Paul. Lab.; *ařúl'č* Mag. *ařúl'č* Sang.⁵⁾; *krástč* Par. *krástót* Sang.⁶⁾ *krástč dč limitč* Jul.; *gúlč* Tart., vgl. ALF B 1621 P. 683 *gòla* 'mare'; zu aprov. *gola* 'Kehle, Öffnung', REW 3910 GULA 'Kehle'. Der kleine Graben: *krástót* Par. Großer Bach, der abgrenzt: *bařadóč* Sabr. *bařát* Pis. Kleiner Bach: *bařát* Pis. Zum Wort s. o. Hecke.

- 4 -

Terminologie pour le quartier et sa délimitation :
 Le quartier : karčie (Saint - Paul en Born) . Les haies en subépine : brók a sáy (Saint-Julien en Born) ; dugòč (Sabr. apparente à *doga* (paroi d'un fossé, bota, fossé) voir *čak*, provenant de *dougue* (douve, petite digue) ; bulé (Saint Jul en Born en français *boulaie* ; subiu du broka sáy (Labouheyre subiu (Saint Paul en Born) ; bařčedis (Magesq) ; bařát (Parent pour *barrar* (fermer) apparente à *barralh* (enclos, palissade) Remblai sous la haie : bařát (Saint Julien en Born) Haie de ronces : ařunočts (Luxey) ; brók (Roquefort) ; bařát (Sanguinet) Le talus : bařát (Parentis, Saint-Julien, Magesq, Tartas, Rion, Roquefort, la Teste, Sanguinet) ; bařadóč (Saint-Julien) ; dugòč (Parentis Pissos) ; bulé (Rion) ; subiu (Labouheyre) Limites : bařát (Sabres Luxey Saint-Paul en Born Labouheyre) ; ařuloč (Magesq) ; ařul'òč (Sanguinet) ; krástč (Parentis) ; krástót (Sanguinet) ; krástč dč limitč (Saint Julien) ; guloč (Tartas) ; gòla (mare) apparente à *gola*, provenant de *gula*. Le petit fossé

Fig. 1 - « Les formes dialectales ». Détail du texte de la thèse de L. Lucas Beyer (1939) ; et le même paragraphe dans la version française dactylographiée en 1940.

La lecture de cette enquête révèle une démarche particulièrement méticuleuse. Lotte Lucas-Beyer va sur le terrain, pose des questions puis adresse à ses informateurs des questionnaires détaillés. La partie linguistique, inséparable de la méthode préconisée par le mouvement « des Mots et des Choses » propre à l'école de Hambourg, fait la part belle à la recherche étymologique et *aux formes dialectales* entendues sur le terrain et patiemment relevées.

Comme le montre le dessin n°1 de la planche intitulée : « les divers types d'auvents » (Fig. 4) Lotte Lucas-Beyer est venue sur l'airial de Marquèze. Elle y fait allusion dans le paragraphe a) la maison à façade sous pignon où elle évoque : « un besoin d'ornementation particulièrement beau dans une maison du quartier de Haza ». Ce quartier est situé juste à côté de Marquèze.

Il m'a semblé important de faire connaître ces pages qui prouvent la grande qualité d'une recherche ethnographique toujours d'actualité quatre-vingt-dix ans après. J'ai saisi par informatique cette traduction en espérant qu'elle incitera un éditeur à faire connaître au public français ce remarquable travail.

LE PAYSAN DE LA FORÊT DANS LES LANDES DE GASCOGNE

MAISON, TRAVAIL ET FAMILLE

II. Habitation et maison

A) Les formes d'habitat

1. Le quartier

La forme typique de l'habitat dans notre domaine d'étude est le quartier. C'est un groupement de deux ou trois métairies et même plus qui sont plus ou moins éloignées du centre du village, mais qui s'en distinguent toujours et si au cours du temps il a cessé d'exister comme quartier, sa désignation du moins s'est conservée jusqu'à l'époque actuelle. Il y a même dans toutes les communes importantes des quartiers qui semblent pour l'étranger faire corps avec le bourg, mais qui ont conservé leur nom de quartiers alors qu'administrativement ils sont rattachés au chef-lieu de la commune bien souvent éloigné de 2 et même 5 km.

La question de l'origine du quartier n'est pas encore éclaircie ; il n'existe aucune étude sur ce sujet. En particulier il serait nécessaire d'étudier à ce point de vue les titres et les actes et de rechercher les rapports qui ont existé entre les noms des lieux-dits et les noms des habitants comme l'a fait par exemple B. Latouche ^(*). La dénomination dans le langage officiel et sa dénomination

^(*) La vie rurale en Bas-Quercy du quatorzième au dix-huitième siècle (Latouche 1932).

dans le langage courant rendent ces origines encore plus obscures. Le mot quartier, en patois *lu kartié*, emprunte nettement la forme du français moderne qui en aucune façon ne peut s'assimiler au patois. On peut cependant penser que la forme d'habitat du quartier est déjà bien ancienne. Il n'y a pas d'autre dénomination comme celle de *mas* répandue dans le sud-est de la France.

Il est intéressant d'examiner comment l'Atlas Linguistique de la France a noté la façon de désigner le hameau. La Teste et Soustons rentrent dans le type village, Sabres, Luxey et Parentis dans celui de bourg, Hostens dans celui de quartier. En fait, il n'y a pas une fois le terme hameau dans notre domaine. Le hameau, forme d'habitat du nord et de l'est de la France, est aussi, il est vrai, un groupement de maisons rurales dépendant du village central. Mais abstraction faite de ce que le hameau est habituellement plus grand que le quartier (car 15 maisons avec 100 habitants ne sont pas une exception), il existe des différences dans la structure interne des deux formes d'habitat. Le hameau est une sorte de village, bien que sans église et sans mairie. Le quartier, par contre, demeure une colonie de maisons rurales qui ne s'est pas rendue autonome par la création d'institutions communautaires, quelque chose comme une colonie de travailleurs.

Si l'on essaie de donner une explication de l'origine du quartier, elle ne peut être qu'hypothétique. Le pays n'a été exploité que très tardivement ; entre les villages clairsemés, plus anciens, s'étendirent longtemps d'immenses territoires incultes et mal connus. Leur exploitation s'étendit à partir de points éloignés de chaque village. La solitude et le caractère inhospitalier des lieux obligèrent à la colonisation par groupe. Les métairies réunies en quartier durent avoir, à l'origine, un possesseur unique même si cela n'est plus reconnaissable aujourd'hui. Le propriétaire établissait des métayers dépendant de lui autour du lieu d'habitation. Il y trouvait l'avantage que l'administration de son domaine était centralisée et que ses paysans n'étaient pas seuls et abandonnés dans cette immense solitude. Ils pouvaient aussi s'aider mutuellement dans leur travail quand c'était nécessaire pour le battage, la tonte des moutons. Des familles de propriétaires pouvaient aussi s'installer seules et dans ce cas, quand la famille s'accroissait trop, elles construisaient à côté de la maison souche d'autres maisons paysannes.

L'isolement des quartiers leur a donné un hermétisme que nous ne trouvons pas dans le village. Ce n'est pas le village mais le quartier qui joue un rôle déterminant dans les relations de voisinage de la Grande Lande. Le village est une communauté administrative, le siège de la mairie, de l'école, de l'église, du presbytère et de toute autre autorité existante. L'élément principal du village est le bourg où se trouvent les bâtiments publics où vivent les artisans, les ouvriers, où souvent habite le propriétaire du quartier. Le paysan va au bourg pour ses affaires quand il se rend à l'église ou quand il veut effectuer une démarche officielle, mais

il est enraciné au quartier. La métairie fait partie du quartier comme le quartier est une partie de son existence. Des liens de toute sorte concernent la vie sociale ou le travail le rattachant aux habitants de son quartier et l'isolement, la grande distance des autres lieux habités ont créé de tout temps l'unité du quartier. Ce ne sont pas seulement les petits services de la vie quotidienne qu'hommes et femmes peuvent se rendre mais il y a des circonstances bien déterminées au cours desquelles l'aide amie entre voisins est une coutume bien établie dont l'observance est presque légale. Chaque paysan du quartier est obligé d'offrir son aide aux voisins pour les gros travaux là où le nombre des membres de la famille n'est pas suffisant, par exemple pour le battage et pour la tonte des moutons. Les voisins viennent sans recevoir de salaire (*énta presta ajude*), car le service que l'on rend aujourd'hui au voisin on pourra l'attendre de lui à l'occasion. Les grands travaux sont exécutés à tour de rôle (*aoustournats*). Le paysan qui a prié les autres de venir l'aider est obligé de les nourrir à ses frais. Si c'est le métayer, le propriétaire fait preuve de prévenance en mettant un mouton à sa disposition pour nourrir ses aides. La signification du quartier est telle que ses ordres et ses prescriptions surpassent quelquefois les droits de la famille. Par exemple, quand il y a un mort ce n'est pas la famille mais le quartier qui est chargé de remplir toutes les formalités. Malgré cette imperméabilité le quartier reste partie du village et demeure lié à lui administrativement. Ainsi, il était d'usage autrefois que chaque quartier délègue un jurat auprès de la municipalité.

En ce qui concerne sa disposition, le quartier ne présente aucun point central. Chaque métairie regarde vers les champs et les bois qui lui appartiennent et le centre de gravité des rapports sociaux se transporte de maison à maison sans s'installer nulle part. La structure du quartier n'obéit pas à des règles générales. Il y a assez d'eau et chaque métairie a son propre puits. Pour l'ensemble des bâtiments la seule orientation est Est-Ouest sans tenir compte des chemins existants. La situation et l'extension du quartier dépendent de l'allure du terrain. Là où il est marécageux, le quartier doit se serrer à l'étroit sur une ondulation du sol, si bien que l'on ne distingue pas les unes des autres les métairies dont la disposition en ordre lâche sera décrite plus tard. Là où il n'y a pas à tenir compte du terrain, les emplacements des métairies ne se sont imposés que par les exigences du travail agricole.

On a alors procédé à la séparation des exploitations aussi bien dans les bois que dans les champs et on les a délimitées par des haies, par des talus ou des fossés. Conformément à la loi, entre deux propriétés on doit ménager une bande de terrain une servitude. À La Teste on ne trace aucun fossé pour séparer les exploitations les unes des autres mais à la limite on laisse des pins que l'on ne résine pas. Ces pins sont alors faciles à reconnaître car ils sont plus grands et plus forts que les autres qui sont gênés dans leur développement par le gemmage.

Terminologie pour le quartier et sa délimitation ^(1bis) :

Le quartier : *kartié* (Saint-Paul-en-Born). Les haies en aubépine *brok a say* (Saint-Julien-en-Born) ; *dugoe* (Sabres) apparenté à *doga* (paroi d'un fossé, bord, fossé) voir *duk*, provenant de dougue (douve, petite digue) ; *bulé* (Saint-Julien-en-Born) en français *boulaie*, *subiu du brok a san* (Labouheyre), *subiu* (Saint-Paul-en-Born) ; *baroedis* (Magescq) ; *barat* (Parentis) pour *barrar* (fermer) apparenté à *barralh* (enclos, palissade). Remblai sous la haie : *barat* (Saint-Julien-en-Born). Haie de ronces : *arumoéts* (Luxey) ; *brok* (Roquefort), *barat* (Sanguinet).

Le talus : *barat* (Parentis, Saint Julien, Magescq, Tartas, Rion, Roquefort, La Teste, Sanguinet) ; *barado* (Saint-Julien) *dugoè* (Parentis, Pissos) ; *bulé* (Rion) *subiu* (Labouheyre).

Limites : *barat* (Sabres, Luxey, Saint-Paul-en-Born, Labouheyre), *aruloè* (Magescq), *arul'oè* (Sanguinet) *krastoé doè limitoé* (Saint-Julien), *guloè* (Tartas), *gola* (mare) apparenté à *gola*, provenant de *gula*.

Le petit fossé : *krastot* (Parentis).

Le grand ruisseau qui sert de séparation : *baradoé* (Sabres) *barat* (Pissos).

Le petit ruisseau : *barat* (Pissos).

Borne : *bundoè* (Parentis) apparenté à *bonda* ; *bornoè* (Saint-Julien), du français borne ; *térmoè* (Moustey) apparenté au terme latin *terminem*.

Afin que personne ne puisse arbitrairement déplacer les bornes à l'endroit où l'une de celles-ci a été plantée, on casse une tuile dont on enterre les morceaux sous la borne : ce sont les *témoèns* (Parentis) *temuèns* (Belhade) du français témoins. La borne s'enfonce d'environ 30 cm dans le sol.

Bande de terrain servant de chemin entre deux exploitations (servitude) : *sidoès* (Rion) probablement de *salhide* « sortie, issue » ; *oestradoè* (Saint-Julien, Sabres, Roquefort) de *estrada* latin *strata*.

Parcelles stériles appartenant à une exploitation : *baran* (Roquefort) *téroé perdüdoè* (Sanguinet) terre perdue ; *lanoè* (Saint-Julien) = lande. Lande ou coin inculte en général : *lanoè*. Marécage : *brau* (Sabres, Sanguinet) voir Palay ⁽²⁾ = brau = bournier marécageux avec les noms de lieu : *Brau et Lebrau*.

La colline : *tuk* (Sabres, Luxey, Lesperon) *piyou* (Sabres) *piou* (Pissos) *dugoé* (Saint-Paul-en-Born) *pantoé* (Magescq) du français pente. Pente raide = *karau* (Saint-Julien-en-Born).

La dune : *muntan'oè* (La Teste, Sanguinet) français *montagne*.

Ruisseau en général : *ariu* (voir *riu*) *oestan* (Saint-Julien) apparenté à *estanh*, latin *stagnum*.

Fossé sur le bord du chemin : *husat* (Saint-Julien) *fusat* (Saint-Paul-en-Born) *fosat*, latin *fossa*.

Tranchées dans la lande : *krastoè* (Saint-Julien) *aruloè* (Magescq, Rion).

Fossés de drainage : *arül'oe eigaseroe* (Rion) d'*aigaseria*, aiguière.

La vallée : *kostoé* (Labouheyre) apparenté à *costa*.

2. La métairie

La Grande Lande se distingue profondément des régions voisines par le plan de la métairie. Nous avons affaire ici au type pur de la maison « en tas » à l'habitation rurale constituée par plusieurs bâtiments distincts, tantôt groupés sans ordre, tantôt disposés sans contrainte et comme capricieusement autour d'une cour plus ou moins régulière.

À mesure que nous avançons vers le sud ou l'est la disposition désordonnée de la métairie se rapproche de « l'ordre serré ». Par exemple, Roquefort, au sud-est de notre territoire présente encore quelques maisons « en tas » isolées mais la plupart de ses habitations rurales ont leur maison habitée, leurs étables et leurs granges disposées autour d'une cour carrée du type de l'ordre serré. Néanmoins vers Roquefort comme dans la région comprise entre Mont-de-Marsan et Tartas, par conséquent en lisière de la Chalosse, la maison vue du dehors paraît être encore à cour ouverte et il s'y présente souvent des intervalles entre les bâtiments ou bien un côté de la cour n'est pas fermé.

Mais à mesure que nous avançons vers le nord-est de la Lande, en direction de Bazas, la maison se ferme davantage et paraît devenir inaccessible. La maison élémentaire n'est pas rare non plus dans ces régions limitrophes.

Le passage de la maison landaise « en tas » du type à cour ouverte vers la maison à cour fermée a une explication agricole. C'est que l'agriculture gagne en importance par rapport à l'économie forestière. Le sol prend plus de valeur et la concentration du fumier dans un coin étroit de la cour devient une nécessité.

Dans la région de Roquefort, là où il n'y a pas de maison à cour fermée, il s'est constitué une *pargéiroè*, cour dans laquelle sont groupées les étables où le fumier fermente. Elle est entourée par un mur et fermée par une petite porte, vieux béarnais *parguia* (basse-cour) gascon *parguie-* parc cour, basse-cour, bergerie. Terme voisin : *pargalh* (domaine entourant la maison), Palay : provenant de *pargue* parc, enclos (les vieux paysans appellent encore l'espace vide devant la porte des communs : la *pargéi*) in Guillaumie ⁽³⁾.

La petite porte de la basse-cour : *baténoès*. L'intérieur de la basse-cour : *basoé kurt* du français basse-cour.

La petite ferme de la Grande Lande se distingue par la multiplicité de ses bâtiments, son grand étalement et par sa disposition ouverte. Le grand nombre des bâtiments annexes dispersés autour de la maison d'habitation peut s'étaler au point d'occuper 300 m² ; entre les bâtiments distincts, il y a des intervalles de 4, 6, 8 m et même plus. Par exemple la métairie Dubourg, près du bourg de Sabres, occupe 100 m de l'est à l'ouest et 30 m du nord au sud.

La maison de la Grande Lande n'a pas de mur de clôture et quand l'emplacement sur lequel sont installés les bâtiments est clos, cette clôture n'arrête que le gros bétail. La raison de l'écartement de l'exploitation doit résider dans le fait que l'on n'a pas besoin d'épargner le terrain et que d'autre part la séparation des bâtiments d'exploitation de la maison permet une plus grande propreté. Et la propreté est une qualité particulière de la Grande Lande.

L'emplacement sur lequel se dressent les bâtiments est couvert d'herbe et des pins y poussent par-fois. Le chemin qui relie les unes aux autres les différentes métairies du quartier traverse fréquemment ce terrain. Sur cet espace, de préférence au voisinage de la maison d'habitation, s'élèvent aussi des chênes. Ils donnent à la maison plus d'ombre que les pins, ils fournissent du bois de chauffage, des glands pour engraisser les porcs et leurs feuilles sont quelquefois transformées en compost. Mais le plus souvent les feuilles tombées sont mises en tas pendant l'hiver et brûlées. La présence d'un pin franc près d'une maison est le signe qu'un propriétaire libre (*capcazalier*) y a vécu autrefois ou y vit encore.

L'espace qui entoure la ferme : *eriau* (Luxey, Rion, Hostens, Sabres) *erial* (Labouheyre) ; *iriau* (Tartas) correspond dans le Gers à *ayriaou* (place ensoleillée auprès d'une maison) en Béarn à : cour de la ferme ; du latin *arealis*. *Pradeu* (Sanguinet) voisin de *pradel*. Pour Palay *pradeu* dans le nord-est des Landes, c'est l'emplacement occupé par la maison, ses dépendances et le sol qui l'entoure : cour, jardin, verger (du latin *pratium*). *Purtuï* (Parentis) pour *porta*.

Les chênes devant la maison : *kasi* (Belhade, Sabres, Pissos, Sanguinet, Saint-Julien-en-Born) ; *Kasu* (Rion) du latin *cassanus*.

Tas de feuilles tombées : *küsoès doe hüil'oè* (Parentis, Labouheyre). L'origine de *küsoès* qui désigne généralement le tas est inconnue. *Hul'oè* (du latin *folia*), *pilots doe hul'oè* (Pissos) *pilot* = petit tas (Palay), *hugei* (Pissos) du latin *focariu*, autrefois foyer ici évidemment tas de feuilles. Tas qu'on veut brûler : *krot du hük* (Parentis) pour Palay *crot* (fosse, creux, trou, silo, gîte, repaire).

Râteau pour les feuilles tombées : *grantxoè* (Sabres), *aroestédoè* (Roquefort) ; *aroestet* (Luxey) ; *aroè strinoè*, (Parentis) *arestéroè* (Labouheyre, Rion, Tartas) du latin *rastelius*. Râteau de bois avec dents en fer : *garprinoè* en rapport d'après Palay avec *garpera* râteler et *garpère*, espèce de râteau.

Pin franc, *pin oè métx* (Saint-Julien-en-Born) ; *pin oè mitxé* (Labouheyre) *pin oè moétxé* (Sabres) voisin d'après Palay de *pigne mitch* (pin parasol).

La clôture de la cour de la métairie uniquement destinée à retenir le bétail consiste en une barrière en bois ou en une levée de terre, plus rarement en un fossé. C'est surtout du côté des champs que la clôture est nécessaire. Du

côté de la forêt la cour est ouverte. Le chemin qui conduit aux champs est fermé par une porte à claire-voie en bois, à un ou deux battants.

Clôture autour de la cour de la métairie : *barakoè* (Parentis, Pissos, Sore). Clôture de piquets et fil de fer : *kloturoè* (Saint-Julien) du français clôture ; *barakoè doè hui doè hé* (Labouheyre) égal à fil de fer ; piquets en pin : *püstinoès* (Rion) voir Palay, *poustine* planchette, planche étroite pour les barrières ; les palissades provenant de *post, posta* (latin *postis*).

La petite porte à claire-voie dans la haie : *purtoènoè du prat* (Saint-Julien, Labouheyre) ; *purtonoè* (Sabres) provenant de *porteta bareiroè* (Sabres) ; *baral oè* (Roquefort). Porte à deux battants *kloèdoè* (Magescq, Tartas) de *cleda*, latin *cleta* ; *batanoè* (Roquefort) du gascon *baten, batente* (battant frappant) français battant. Un étroit passage ménagé pour une seule personne fermé par deux traverses : *pas* (Parentis, Pissos, Labouheyre) latin *passus*. La porte à un seul battant : *kloèduy* (Tartas) pour *cleda* ; *purtoèt* (Parentis, Labouheyre) formé d'après *porteta* ; *batoénot* (Roquefort) pour *baténoé*. C'est par les suffixes *uy* et *et* comme par la masculinisation qu'on forme les diminutifs.

Les champs et les prés sont directement contigus, quand cela est possible, à la cour de la ferme. Ils sont également séparés les uns des autres par des levées, des haies et des fossés.

Termes concernant les champs : le champ *lu kam*, un champ éloigné : *kam doè luiy* (Magescq). Champ proche : *kam doè pros oè* (Magescq), champ au nord : *kamp nort* (Magescq), champ au sud *kam kapsus* (Magescq) selon Palay *capsus* (en dessus, en montant vers, en amont dans la direction du sud), en latin *caput sursum*. La prairie : *lu prat* (Sabres) ; *aribéroè* (Magescq) voir Palay *arribère* (prairie située au bord d'un cours d'eau) latin *reparia*.

Haies servant de clôture aux champs : *boerdadoé* (Belhade) correspondant à *brédadé* en pays d'Albret : *kostoès* (Sabres) *costa* du latin *costa*. A part cela on emploie les mêmes désignations que pour les clôtures des cours.

Termes concernant les chemins : *rutoè* (Sabres, Pissos) *loe gran rutoè* (Saint-Julien) du français route. Chemin sur lequel un véhicule peut passer : *kamin* (Sabres, Pissos, Roquefort) ; *arul'oè* (Parentis) voir Palay *arroulhe* (rigole, fossé) espagnol *arroys*. Le mauvais chemin : *kaminot* (Rion) *santié* (Roquefort) ; *santié* (la Teste) français sentier. Mauvais sentier de piéton, par exemple celui que le résinier se fait *arul'oè* (Parentis, Saint-Julien) ; *biot* (Parentis, Saint-Julien) voir Palay *biot* chemin étroit ; *biotx* (Labouheyre). Sentier pour bicyclette *pistoè* (Pissos, Sabres, Labrit) du français piste.

Pont : *punt* (Sabres) ; *pun* (Saint-Julien, Magescq). Pont assez solide pour livrer passage à un véhicule : *kloédoé* (Sabres) pour *cleda* latin *cleda*. Très petits ponts : *puntrik* (Sabres) *pountarique, -teriqu- trique* = passerelle (Palay).

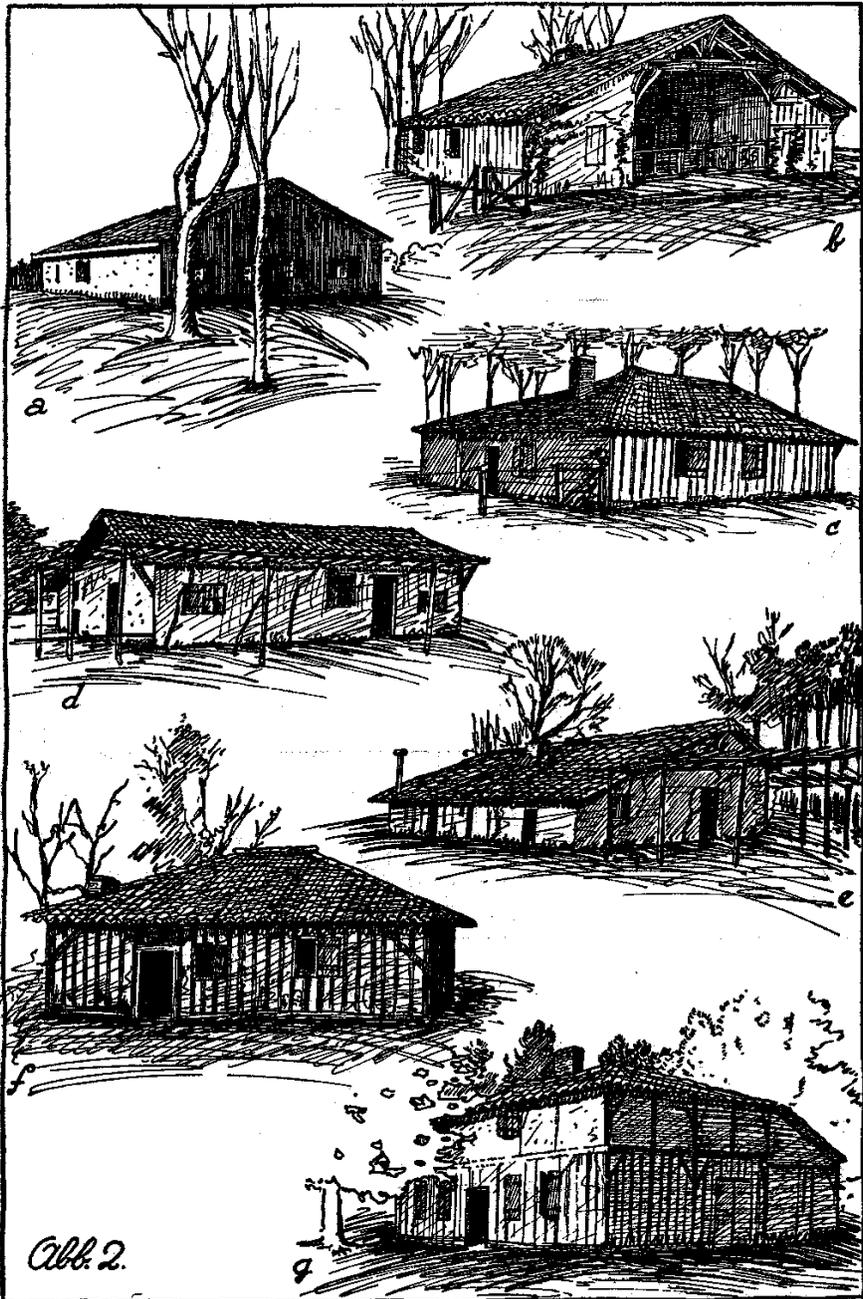


Fig. 2 - Types de maisons (Abb2). Planche de dessins réalisés par R. Schütt à partir des photographies prises par Lotte Lucas-Beyer.

B) La maison d'habitation

1. Types de la maison

Si l'on veut partir du principe habituel de l'agencement de la maison pour établir une classification des habitations paysannes, il est permis d'envisager un type fondamental unique pour l'ensemble de la Grande Lande. Les formes secondaires qui dérivent de ce type fondamental résultent de particularités extérieures accessoires (forme du toit, rapports entre le toit ou la façade), ou bien des nécessités imposées par l'exploitation agricole ou les conditions sociales.

Les caractéristiques de ce type fondamental sont les fondations en pierre, la construction à pans (colombage), le toit plat en tuiles creuses, une forme de la maison adaptée au climat, l'orientation vers l'est ; l'entrée directe dans la cuisine, les chambres à coucher distinctes de la cuisine et se groupant autour d'elle ; la maison d'habitation étant séparée des bâtiments d'exploitation (Fig. 2).

En ce qui concerne l'utilisation de l'espace bâti il ne peut guère être question d'une influence de la maison basque sur celle de la Grande Lande. La maison basque a bien aussi un toit à deux pans sou-vent inégaux qui s'étendent parfois très loin avec des appentis latéraux et une construction à colombage ; mais en examinant les types de maisons décrits par Th. Lefebvre (*Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*)⁽⁴⁾ on s'aperçoit qu'il ne s'agit que de ressemblances extérieures.

Justement si l'on adopte la manière de voir de Demangeon (*L'habitation rurale*) « *l'originalité de la maison rurale résulte avant tout de l'adaptation de la maison à l'économie agricole du pays* »⁽⁵⁾ l'on est frappé par l'importance relative différente pour la Lande et le Pays Basque des parties de la maison réservées à l'habitation et à l'exploitation. Dans notre domaine, la cuisine est dans tous les cas la pièce centrale de l'habitation et toutes les autres pièces, même l'étable quand elle fait corps avec la maison, ne sont que des éléments secondaires sous la dépendance de la cuisine. L'entrée principale de la maison ne se fait que par la cuisine. Que l'on compare avec la maison décrite par Lefebvre et l'on conviendra que la partie réservée à l'habitation y est tout à fait égale en importance lorsqu'elle n'est pas inférieure à la partie réservée à l'exploitation. Un rapprochement de la maison basque avec celle de la Chalosse, région immédiatement voisine serait plus instructif.

Le climat, la nature du sol et la végétation ont joué un rôle déterminant dans la structure de notre type de maison. Pour la construction, il fallait utiliser ce que le pays fournissait car la difficulté des transports et la pauvreté de la population interdisaient un apport de matériaux étrangers. Le pays est pauvre en pierre, à l'exception d'une pierre ferrugineuse qu'on ne rencontre

qu'en peu d'endroits, par exemple à Pissos et à Rion. De même, la fabrication des briques est limitée à quelques gisements d'argile. Mais la forêt offrait de bons matériaux de remplacement et la maison est devenue une construction à colombage. On a évité de construire des maisons exclusivement en bois non seulement parce qu'elles résistent mal aux intempéries, mais aussi parce que le bois est une ressource que l'on ne doit pas gaspiller.

L'établissement de la maison rencontre des difficultés ; le terrain sablonneux et meuble rend nécessaire des fondations durables. Mais à faible profondeur, on se heurte à des nappes d'eau. Pour toutes les maisons les fondations sont en briques sur lesquelles s'appuie un étroit colombage. Les intervalles de la charpente sont remplis de torchis ou de briques.

C'est seulement dans ces cas rares et en des endroits bien déterminés que l'on construit en pierre ferrugineuse (*alios, lapa*)^(***) (6). Un immense toit plat en tuiles creuses est posé sur le dessus de la maison comme une coiffe qui, du côté du mauvais temps, s'abaisse très bas jusqu'à 1,50 m et même 1 m du sol^(**).

La maison s'enfonce dans la terre, se tapit contre les ouragans venus de l'ouest et contre les longues pluies pour s'ouvrir vers l'est bien protégé. Le toit est cependant plan pour offrir au vent peu de surface d'attaque. Déjà dans la région de transition de Tartas un toit pointu apparaît, analogue au toit béarnais, surtout dans les bâtiments d'exploitation.

Comme il a été dit, dans toutes les maisons, l'entrée se fait directement dans la cuisine. Celle-ci est le centre de l'habitation et les chambres à coucher y donnent toutes. On peut admettre que la maison landaise fut d'abord une pièce unique. De vieilles personnes parlent du temps où les lits se trouvaient contre les murs d'une cuisine gigantesque. Cela ne se voit plus aujourd'hui et la séparation des chambres à coucher est partout un fait accompli. Mais la cuisine a conservé sa signification de pièce commune où l'on prépare les repas et où l'on vit ; elle n'est pas tombée au rang de simple vestibule, bien que dans quelques maisons de propriétaires il y ait une seconde grande pièce, une *salle* qui n'est utilisée que dans des circonstances particulières. La destination des pièces situées autour de la cuisine apparaît clairement.

La maison de la Lande est en général une maison à un seul feu ; même dans les cas spéciaux où deux cheminées sont utiles, c'est-à-dire quand

(**) Il y a une exception dans la région de La Teste. Là les habitants possèdent, datant de l'époque du Captal de Buch, un droit de forêt d'après lequel chaque habitant peut se procurer selon ses besoins du bois de feu et de construction. Mais les propriétaires forestiers de cette région n'ont qu'un droit d'usage de la résine et n'ont pas eux-mêmes le droit de disposer des arbres. Cela alimente une réserve commune qui procure le bois indispensable aux habitants. C'est pour cette raison que de La Teste jusque vers Sanguinet, nous rencontrons des maisons tout en bois.

(***) « le plus souvent, la maison était construite en lapa (*alios*) plus rarement en pierre...et comme si les matériaux avaient quitté le sol à regret, la maison s'enfonçait dans le sol où elle semblait se blottir... mais voulant gagner en surface ce qu'elle perdait en hauteur » (Arnaudin, Au temps des échasses) (6).

deux familles vivent sous le même toit ou dans les maisons de propriétaires pourvues d'une *salle*, les cheminées sont accolées au même mur et ont le même débouché. Seules les maisons d'ouvriers, dans la région de Saucats, ont autant de cheminées que d'appartements.

Il n'est pas besoin de corridor d'entrée puisqu'on pénètre dans les chambres et les pièces annexes par la cuisine, parfois aussi de l'extérieur. L'escalier qui monte au grenier part d'un simple réduit ou bien est installé sous l'auvent en dehors de la maison ^(****).

Un autre trait qui distingue la maison de la Grande Lande de celle des régions voisines est la séparation des bâtiments d'exploitation de ceux d'habitation. Des raisons d'hygiène (le paysan landais est extrêmement propre) et la faible importance de l'exploitation rurale ont dû être déterminants. Il n'y a même pas encore de grenier pour conserver le grain, dans les plus vieilles maisons, la construction d'un étage apparaissant comme une conquête tardive. C'est ce que prouve aussi le dispositif d'accès au grenier qui ne fait pas corps avec la maison et qui n'est qu'un moyen de fortune : c'est une échelle, un mauvais escalier dans l'auvent. L'étage supérieur manque à beaucoup de maisons ; les coffres à grain sont dans un recoin ou dans la *salle*.

On ne peut considérer comme caractéristique de la maison de la Grande Lande l'addition d'une étable que l'on peut par hasard rencontrer. On peut noter que cette complication existe le plus sou-vent dans les régions périphériques, notamment au sud et au sud-ouest, là où l'influence de la Chalosse, de l'Armagnac et du Gers se fait sentir, alors qu'au centre on ne la rencontre qu'assez rare-ment. Elle apparaît comme l'apport d'une époque bien déterminée, où l'on ne croyait pouvoir alimenter le gros bétail qu'en lui distribuant laborieusement et lentement la ration par une lucarne disposée entre l'étable et la cuisine et en l'y maintenant fortement attaché.

Ces traits fondamentaux de la maison landaise se révèlent dans les formes secondaires suivantes : a. la maison à façade sous pignon ; b. la maison à façade sous la pente du toit ; c. la maison en forme de caisse ; d. la maison en forme de caisse avec appentis ; e. les cabanes.

C'est intentionnellement qu'on a renoncé à établir une distribution topographique de ces formes secondaires, comme l'a fait par exemple H. Meyer in : *La vie domestique du paysan entre Toulouse et Cahors* ⁽⁷⁾. Il est vrai que l'un ou l'autre de ces types est plus spécialement représenté dans tel ou tel pays mais les frontières sont extrêmement fuyantes et les diverses formes s'éparpillent sur presque toute la région.

^(****) Le couloir de la maison de Buglose est une nouveauté peu habituelle dans la maison de la Grande Lande. Dans ce cas une influence du sud a dû s'exercer car Buglose se trouve à proximité de la route de Paris à l'Espagne qui est un lieu de pèlerinage. Par sa construction archaïque cette maison est con-forme au style de la Grande Lande et le couloir n'a été introduit que pour séparer plus étroitement l'appartement du propriétaire de celui du métayer.

a. La maison à façade sous pignon

Cette forme est la plus fréquemment représentée (Fig. 3). On la rencontre d'Hostens à Tartas, de la côte à Luxey. Le toit est à trois pans avec un pignon tourné vers l'est ; parfois aussi, elle est plus large que longue. La cuisine est au milieu, elle prend environ les 2/3 de la largeur et de la moitié aux 2/3 de la longueur selon qu'il se trouve par derrière une salle ou une souillarde. De chaque côté de la cuisine il y a deux à trois chambres, à l'occasion aussi une petite pièce avec évier ; la souillarde a une étroite échappée vers l'ouest. Du côté de la pluie on évite autant que possible les fenêtres et seule une lucarne laisse entrer un peu de lumière dans la souillarde. Les fenêtres de la cuisine donnent à côté de l'entrée ; celles des chambres sur l'est, le sud et le nord. Chaque chambre à coucher n'en a qu'une.

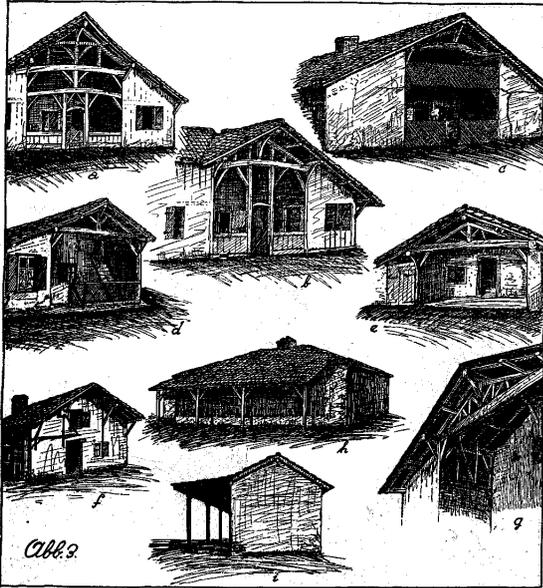


Fig. 3 - Plans de la maison (Abb1).
Planche de dessins réalisés par
R. Schütt à partir des photographies
prises par Lotte Lucas-Beyer.

La maison à façade sous pignon s'agrandit principalement au centre et à l'est de la Grande Lande, sous la forme d'une avancée à allure de portique : l'auvent. Déjà la maison par elle-même possède en général un toit qui avance et qui peut protéger contre la pluie. Il est désigné, par exemple à Roquefort, sous le nom de *dauban* = devant, nom employé aussi pour l'auvent.

L'auvent est habituellement ménagé au milieu de la façade sous pignon (Fig. 4). Il a la même largeur que la cuisine et à peu près la moitié de la profondeur d'une chambre à coucher. Sur les côtés il est séparé par des murs d'une chambre ou d'un débarras parfois de l'étable. L'auvent est une sorte d'antichambre sous le toit qui précède l'arrivée dans la cuisine par la porte d'entrée. La plupart du temps il est limité par une grille ou un mur à mi-hauteur pour donner l'impression qu'il appartient bien à la maison.

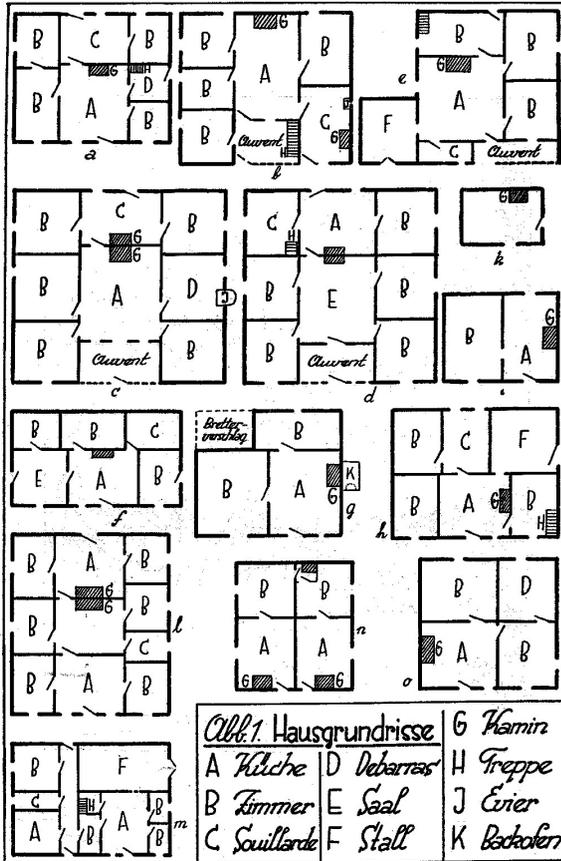


Fig. 4 - Divers types d'auvents (Abb3). (a) la façade est de la maison de Marquèze !, (b) le Marsanot à Sabres, (c) Commensacq, (d) Belhade. Planche de dessins réalisés par R. Schütt à partir des photographies prises par Lotte Lucas-Beyer.

Cet auvent est né d'un besoin de protection contre la pluie. Le mauvais temps a conduit les habitants à protéger la maison par divers procédés. N'est-ce pas de là que vient l'idée de faire avancer le toit en guise d'abri ? En fait le toit de l'auvent n'est qu'une continuation de la charpente du toit normal. Pour se protéger en outre des deux côtés on allonge les deux chambres situées à droite et à gauche de la cuisine, si bien que l'auvent se trouve clos des trois côtés. En dehors de l'auvent il n'y a pas de balcon. Sous l'auvent s'exécutent divers travaux de ménage, le battage des haricots, l'égrenage du maïs... C'est sous l'auvent que sont suspendus les chapeaux de soleil, les vêtements de travail du paysan et du résinier. C'est seulement dans l'auvent, dans le détail de sa charpente, que l'on voit se manifester un besoin d'ornementation dont on trouve un exemple particulièrement beau dans une maison du quartier Haza à Sabres⁽⁸⁾. Par contre, il est rare de rencontrer devant ces maisons à façade sous pignon une treille grimpant à mi-hauteur. Le sol de l'auvent est en carreaux de briques ou en terre battue. Le mur bas qui les sépare de l'extérieur est si large dans beaucoup de maisons qu'on peut y déposer des objets usuels.

Si l'on avance vers le sud-ouest, une étable pour le gros bétail s'introduit sous le pan sud du toit et communique avec la cuisine par une lucarne. Le toit devient alors dissymétrique mais seulement sur la profondeur de l'étable. Le pan postérieur du toit sous lequel se trouve une chambre a les mêmes dimensions que le pan nord.

La porte extérieure conduit sans intermédiaire dans la vaste cuisine. De vieilles descriptions célèbrent déjà ces amples proportions. Il n'est pas rare de voir des cuisines de 30 à 40 m² dans les maisons à façade sous pignon. Par comparaison la cheminée apparaît bien petite. Elle n'occupe qu'environ le tiers du petit côté. A l'inverse des cheminées de l'Ariège décrites par Fahrholz ⁽⁹⁾ qui, en prenant de la profondeur, constituent avec leurs bancs et leur caisse à sel une pièce dans la pièce, la cheminée n'est ici qu'un emplacement à feu où l'on peut faire aussi la cuisine mais qui n'offre pas de place disponible pour les habitants. Celui qui veut se chauffer doit aller se chercher une chaise. Ce n'est qu'à Roquefort, à la limite de la Lande que l'on rencontre encore une vieille cheminée dont le manteau s'appuie sur deux poutres verticales, si bien que l'on peut, assis contre les parois latérales, se chauffer au feu.

Quand on entre, on est frappé d'abord par l'immense plafond que supportent des poutres puissantes et qui apparaît sans revêtement. Jamais ne manque à l'une des grosses poutres au voisinage de la cheminée, la perche à suspendre les saucisses. À la cuisine est annexée à l'ouest une souillarde, pièce de débarras souvent munie aussi d'un évier. Les maisons aux pièces nombreuses possèdent en outre un petit réduit à évier situé du côté nord. Dans les vieilles maisons, rarement dans le cas des maisons à façade sous pignon, il y a un évier dans la cuisine. Quatre ou cinq chambres entourent celle-ci. Le grenier du premier étage est une pièce éclairée par une ou plusieurs petites fenêtres. Il sert à conserver le grain et les épis de maïs. C'est là aussi qu'on range l'égrenoir à maïs.

b. La maison à façade sous la pente du toit

Cette maison que l'on rencontre surtout au nord et à l'ouest de notre domaine d'étude, bien qu'elle y soit plus rare que la maison à façade sous pignon, a un toit dissymétrique dont le pan tourné vers l'ouest s'incline très bas vers le sol. L'entrée de la maison se trouve sous la pente du toit. Il existe parfois une entrée supplémentaire du côté sud. La maison à façade sous la pente du toit est beaucoup plus petite que celle à façade sous le pignon ; elle est en outre très basse. Les greniers y sont rares. À Saucats, ce type est celui des maisons des résiniers, il comporte le plus souvent deux logements. Mais il existe aussi des maisons à un seul logement.

Comme toujours on entre directement dans la cuisine, qui ici ne se trouve pas au milieu de la maison mais plutôt dans la partie sud. Moins nombreuses que dans la maison à façade sous pignon, les chambres sont situées au nord et à l'ouest. On peut admettre qu'anciennement la partie

ouest manquait et que la maison ne se composait que d'une cuisine et d'une chambre à coucher. Deux raisons peuvent expliquer l'allongement du toit du côté de l'ouest : le besoin de se préserver du mauvais temps et la nécessité d'agrandir la maison pour loger une famille qui s'accroissait. Le second facteur a dû être déterminant. La partie tournée vers l'ouest est très basse et ne possède pas de plafond. La charpente du toit est visible. L'on considère cette partie comme n'appartenant pas directement à la maison et on la désigne par le mot *kustei* (Parentis) provenant de *costier*, du latin *costariu*, cf. Palay *cousté* (appentis bâtiment léger contre un autre plus important). L'appentis a sa petite sortie particulière vers l'ouest et des fenêtres ou des lucarnes, mais seulement des côtés nord ou sud. L'emplacement qui est à côté de la cuisine et qui a à peu près les mêmes dimensions qu'elle, sert dans certaines maisons de salle pour la conservation du grain et de lieu de réunion pour la famille.

c. La maison carrée, littéralement « maison caisse »

La maison carrée apparaît dans presque toutes les parties de la Grande Lande. C'est une maison petite et basse d'environ 9 à 10 mètres de longueur de mur et de 2 m à 2,50 m de hauteur. Le toit est à quatre pans. La porte, située comme toujours côté est, conduit directement dans la cuisine qui occupe la partie sud de la maison. Derrière la cuisine une chambre ; une seconde devant, à côté de l'entrée. Derrière, un débarras. La cheminée se trouve contre le mur extérieur de la maison. Quelquefois il y a un grenier. Une treille grimpe autour de la maison et lui sert de parure.

d. La maison carrée avec appentis

Ce type doit dériver du précédent et les raisons invoquées pour expliquer l'agrandissement de la maison à façade sous la pente du toit doivent être valables ici encore, avec toutefois la différence que dans ce type l'appentis apparaît bien surajouté. Le pan ouest du toit à quatre pans est comme cassé, le toit principal est celui de l'appentis dessinant un angle obtus. Cette dernière annexe nommée ici encore *kustei* contient les chambres à coucher et le débarras et possède le plus souvent une sortie particulière vers le sud. Dans la partie sud-ouest de la Grande Lande, l'appentis comporte aussi une étable. La maison carrée avec appentis existe dans toute la Lande.

e. Les cabanes

Les bergers et les résiniers qui travaillent loin de leur résidence habituelle ont besoin de se construire des abris durables : les cabanes. La hutte de bûcheron (*kabanoè*, La Teste) est spécifique à la partie nord de la côte. C'est une petite maison en bois de 8 m de largeur 4 m de profondeur et 2 m de hauteur avec un toit symétrique en tuiles creuses. La cabane contient deux pièces de mêmes dimensions : une cuisine et une chambre à coucher. Autour de la cheminée, le mur en bois est remplacé par de la

Pierre. La cabane est complètement meublée, car le résinier emmène sa famille avec lui quand il reste absent du lundi au samedi soir. De même, le berger qui est obligé de déplacer son troupeau loin des villages pour pouvoir le nourrir à besoin de trouver un abri. Mais en dehors de cela dans certains endroits de la Lande particulièrement solitaires, par exemple à quelques kilomètres de Trensacq, on a construit pour lui de spacieuses cabanes *oestalet* (Sabres) *oestaloet* (Trensacq) à comparer avec stal, estal et le gascon *estalh* (d'après Palay établissement, maison, installation).

Les cabanes représentent le type le plus primitif d'habitation. La cabane du berger de Trensacq, construction en colombage avec un toit en tuiles creuses a la même forme que la maison à façade, sous pignon. Il n'y a à l'intérieur qu'une pièce qui contient le lit, la table, la cheminée ainsi qu'un petit placard pour les provisions.

Le terme général pour désigner une maison est *meizun* (fr. maison). Le mot *ustou* (Luxey) provenant de *ostal*, latin *hospital* n'est employé que pour dire "chez nous" et non pas pour désigner le bâtiment lui-même. Si l'on désigne à La Teste l'habitation rurale par le mot *ustou* c'est par opposition à la maison occupée dans la forêt lors du travail.

2. Structure de la maison et condition sociale

Avant que survint la révolution économique des dernières dizaines d'années, la structure de la maison devait traduire l'ancienne structure sociale. La grande et vaste maison à façade sous pignon était celle du propriétaire rural. Le métayer et le travailleur de la forêt (résinier, bûcheron) habitaient par contre des maisons beaucoup plus petites : maisons carrées ou à façade sous la pente du toit, types ethniques qui sont aujourd'hui encore contraires aux exigences de l'hygiène.

Le métayer se contentait d'un abri sommaire et n'avait pas besoin de pièces annexées tandis que le propriétaire avait à loger pour la vente et pour son propre usage les redevances de ses métairies qui affluaient vers lui. Maintenant que le propriétaire rural, c'est-à-dire habitant près de ses terres, n'existe plus guère et que le métayer aspire à un plus grand bien-être, le propriétaire lui a abandonné sa propre maison campagnarde. Il s'est fait construire une maison moderne ou bien il est installé au bourg. Aujourd'hui, la classification des maisons ne donne plus une image exacte de la situation sociale dont elle est issue. Mais il faut considérer encore comme les témoins d'un ancien état social une série de maisons à façade sous pignon qui sont destinées à deux familles. Ces maisons doivent leur origine au métayage. Le propriétaire rural, qui ne peut pas s'acquitter seul de l'administration de son bien, se fait aider par un métayer à qui il cède la plus petite partie de sa maison. Il en est de même pour le métayer disposant d'un attelage, le *burdelei* (Luxey) qui prend à son service aujourd'hui encore un métayer dépourvu d'attelage, le *brasei* (Luxey) correspondant au brassier. La plus petite habitation se trouve

derrière l'appartement principal ou à côté. Les cheminées des deux cuisines sont adossées si bien qu'il suffit d'une issue pour les deux.

La maison du brassier se compose d'une cuisine et d'une ou au plus deux chambres. Son logement possède une entrée de cuisine particulière, mais en dehors de cela une porte conduit de la cuisine principale à celle du brassier. L'accès au grenier n'est possible qu'à partir de l'appartement principal. À Roquefort on trouve une maison double qui dès son origine a été destinée à deux métayers de même condition. Cette maison pour deux familles s'appelle *meizun a dus damuransoes*.

3. L'ossature de la maison

Le matériau le plus important est le bois. L'ensemble de l'œuvre en bois est la *sarpantoé* (Belhade, Luxey) français charpente. Dresser la charpente s'appelle *luiba la sarpantoè* (Belhade, Luxey) = *levar*. De grosses poutres distantes d'environ 2 m sont enfoncées en terre : *muntans* : (Saint-Julien) du français montants, poutre, *oestans* (Belhade) cf. Palay cadène = chaîne, poutre latin *catena* : *kulanoès* (Luxey) Palay coulane : tournisse, poutrelle, pièce de bois pour consolider soutenir le *coulanat* : *pikoéts* (Pissos) français piquet.

Aux coins de la maison se rencontrent des poutres semblables : *puteus* (Saint-Julien) français poteau d'encoignure ; *pilas* (Luxey) correspondant à *pilar*. Entre les poutres de soutien sont bâties les fondations (*fundoemoen*) en briques (*soloès*) (Belhade) et mortier (*oentoèrbuka*) du gascon perbouca = crépir, perboucanem = crépissage. Ou bien les fondations sont constituées par de l'aliôs (*lapa*).

Sur les fondations par-dessus le sol de la cuisine on pose des traverses *oen sul* (pour le seuil) d'un montant à l'autre ; elles portent les nombreux poteaux de bois plus étroits du colombage (*kurunoès* = Palay *courounadje* = colombage, *kurunde* poutre) terme employé à Saint-Julien, Labouheyre, Saint Paul en Born. Suivant la hauteur de la maison, ces petits montants atteignent le toit ou l'étage supérieur. Ils sont étayés par des poutres obliques : *ligoès* (Saint-Julien, Labouheyre, Belhade, Rion, Pissos, Luxey) de *liga* lien, *liens* (Parentis). Sur les traverses transversales supérieures reposent les poutres du plafond. Ces poutres - *putoès* (Saint-Julien, Tartas, Labouheyre), français poutres, du plafond. *Traps* (Parentis, Rion, Pissos) ; *panloè* (Belhade) Palay *panle* poutre et français panne ; *kadonoès* (Pissos) - font saillie hors du mur et on les utilise pour y suspendre les outils de la forêt et des champs. On appelle ces poutres en saillie dans le mur de la maison *tirans* (Tartas) Palay *tiran* entrait. Dans les maisons qui possèdent un grenier au-dessus du rez de chaussée, les montants étroits d'un nouveau colombage s'appuient sur les traverses du plafond.

Les petites poutres du plafond : *soliboès* (Labouheyre, Saint-Julien, Tartas, Luxey, Sore, Belhade, Sabres, Hostens) = solives *putroéloès* (Saint-Julien, Parentis, Parentis, Saint-Paul-en-Born) = poutrelles *putroès* (Roquefort, Saint-Paul-en-Born) français poutre. Cela se termine dans chaque cas par de grosses poutres qui supportent le toit. Les intervalles étroits de cette

charpente sont remplis de torchis : *torsis* (Belhade, Rion, Luxey) ou de briques (*brikoès*). Le torchis constitue le remplissage le plus fréquent et presque le seul dans les vieilles maisons aux nombreuses chevilles de bois introduites dans le colombage : cheville provient de *cavilha*, on fixait des écheveaux de paille qu'on revêtait ensuite d'argile.

Argile : *arziloè* (Labouheyre, Luxey, Commensacq) *arzelòè* (Roquefort) français argile. Argile dé-layée pour fabriquer le torchis pour recouvrir les briques ou les pierres de construction provenant de *bar*, *barde* : boue, limon, terre détrempée pour faire le torchis (Palay). Ustensile pour contenir cette argile *bardeiroè* (La Teste). L'ouvrier qui le prépare : *bardisei* (La Teste). On vantait la solidité d'un mélange d'argile et de bouse de vache : *buzoè doè bakoè* français bouse. On en crépit les écheveaux de paille. Le mur est d'autant plus solide que sont plus nombreux les montants de bois auxquels la paille peut être fixée. À la place de torchis, on employait aussi dans quelques régions les briques que l'on entassait les unes sur les autres, soit verticalement soit obliquement. Ces maisons ont le plus souvent leurs cloisons intérieures en torchis.

Murs extérieurs : *mural' oè* (Belhade, Saint-Magne) en français muraille ; *muroè* (mur) masculin, ne pas confondre avec le provençal *murs* qui est féminin.

Murs intérieurs : *muroè* (Belhade) *mur* (Pissos) *murt* (Hostens) mur intérieur en torchis : *paroet* (Belhade, Luxey).

Le crépi s'effrite dans la plupart des maisons si bien que l'on voit nettement apparaître le torchis. Les plafonds sont supportés par des poutres énormes qui vont d'une extrémité à l'autre de la maison. Par-dessus reposent à angle droit de plus petites poutres sur lesquelles sont fixées les planches. Ces poutres qui traversent toutes les pièces sont aussi présentes dans la cuisine ; on ne parle pas de plafond mais de solives quand on veut désigner ces pièces de bois.

Désignations concernant la construction de la maison :

Parties constituant des assemblages : *tenun* (Saint-Julien) français tenon : *mortézoè* (Saint-Julien) français mortaise.

Coins des murs extérieurs : *kuin* (Belhade) : *kun du muroè* (Luxey). Angle qui dessine les murs : *karat* (Belhade) français carré, du latin *quadratus*. Le haut mur de devant : *muroè doè dauban* (Luxey) français mur de devant ; *muroè de kapsus*. Le sens *kapsus* oscille entre sud et est. Palay opte pour sud et l'on trouve la même interprétation à Magescq. Par contre, nous trouvons à Luxey et à Pissos le sens d'est. Le mur bas d'ouest : *muroè de darei* (Luxey) français de derrière ; *muroè de kapbat* (Luxey) d'après Palay, *bise* = vent du nord : *muroè doè bizoè* (Luxey) correspondant à *capval* = mur de nord. Mur de sud : *muroè doè mizurn* (Luxey) provenant de *megjorn*. Côté de la maison qui est toujours à l'ombre : *kusan* (Roquefort), français couchant. Côté qui est toujours au soleil : *mizur* (Roquefort). Maison à colombage : *meizun*

a kuruinoe (Labouheyre). Plancher = *kareus* (Pissos, Rion, Sore, Belhade, Luxey, Roquefort) français carreaux ; *plansat* (Belhade, Saint-Magne) de planche dans les Pyrénées *planoè*. Plafond : *soliboè* (Labouheyre, Saint-Julien, Tartas, Sore, Belhade) *plafun* (Hostens) français plafond. Le clou : *klau*. La tête de clou : *buroè* (Luxey) français boule.

Pour le montage de la charpente on n'emploie que des chevilles en bois. Pointes = *puntoè* (Luxey).

Le grenier : *sulei* (Sore, Parentis, Luxey, Belhade, Pissos, Sanguinet) ; *sulé* (Rion, Labouheyre, Magescq) du latin *solarium*, grenier = lat. *granarium* ; *granei* (Hostens, Saint-Symphorien).

L'auvent : *oubansei* (Hostens) avant seuil ; *estantadoè* (Sabres) *oestandadoè* (Commensacq) pour *estans* ; *umban* (Sore, Luxey, Parentis) *imban* (Roquefort) *deuban doè la portoè* (Roquefort = devant la porte).

Quand l'auvent est très large, sa partie supérieure est supportée par des montants de bois : *sersoès*. Dans le cas contraire, il lui suffit comme support un grand entrait qui sert de base au triangle d'appui du toit. Poutres ornementales de l'auvent : *trops doè loè meizun* (Luxey). Petites poutres qui relient les précédentes, sous forme de contreforts, à l'avancée du toit : *kamoè doè forsoè* (Roquefort) jambe de force. Balustrade ou petit mur qui sépare l'auvent du dehors : *galoèriyoè* français galerie. Petite porte dans l'auvent : *purtinoè* (Sore) *purtoè* (Sabres). Le sol de l'auvent est recouvert de carreaux ou est en terre battue.

Dans le nord de notre région, du côté d'Hostens, il existe un côté du toit qui se prolonge, soutenu par des poteaux, sans que les côtés soient fermés comme dans l'auvent. Il en résulte donc une sorte de véranda ouverte qui sert moins à abriter les gens qui travaillent qu'à y déposer des outils. Cette forme de maison est spéciale à la région d'Hostens, Saint-Magne et Saint-Symphorien. La propriétaire nous a raconté que son mari avait lui-même fait construire cette annexe. Des influences girondines ont dû se faire jour dans ce cas.

Véranda : *darei doè loè meizun* (Pissos) = derrière de la maison ; *marquizoè* (Hostens) français marquise. Piliers de la véranda : *oestans* (Pissos). La partie de la maison qui recouvre le toit d'ouest incliné très bas n'a que des pièces basses avec des murs inclinés. C'est le *kustei* (Luxey, Sabres, Sore, Labouheyre) *bas kustat* (Rion).

Dans de nombreuses maisons, des treilles poussées sur la façade servent de décoration et cela toujours jusqu'au niveau du plafond de la cuisine. Le vin qu'elles fournissent a peu de valeur. La Grande Lande n'étant pas un terroir favorable à la vigne. On le nomme *vin du barot* (Sanguinet) et cette désignation est valable pour l'ensemble du vin récolté sur la propriété. La treille est fixée aux poutres par des lanières de cuir ou bien une petite cage de bois grillagée la protège contre la dent des vaches en liberté. À Dubourg (Sabres) celle-ci à 2,20 m de haut, 37 cm de large et 16 cm de profondeur.

Les liteaux qui maintiennent la treille contre la maison s'appellent *tril oè doè loè bin oè* (Sore, Roquefort, Parentis, Labouheyre, Sabres) apparenté à *trelha trilha* latin *trichila*. Cage de bois contre les vaches : *barak* (Labouheyre) *barakoè*. La croix faite de plantes fixée au-dessus de la porte qui est bénie à la Saint Jean et qui doit porter bonheur se nomme *kruts* (Pissos).

4. Construction du toit

Les maisons de la Grande Lande ont toujours des toits très plats pour offrir peu de prise aux tempêtes. Les toits sont à 2, 3 et 4 pans. On trouve donc côte à côte des toits en dos d'âne et des toits avec combles à croupe. Les toits sont toujours recouverts de tuiles romanes. Autrefois les maisons devaient être souvent revêtues de chaume en particulier celles des métayers. Aujourd'hui sont seuls recouverts de paille quelques bâtiments d'exploitation tels que les étables pour le gros bétail et les moutons, les granges et les abris pour le bois.

Le comble repose directement sur la charpente de la maison. Il est composé des parties suivantes : le faitage : *fetadioè* (La Teste), français faitage, de *faîte*, *arpantoè* (Luxey) ; la grosse poutre ou entrain : *trap* (Saint-Julien) *entradoè* (Sabres), elle supporte les deux pièces de charpente inclinées et adossées l'une contre l'autre ; les *arbaroestioes* (Saint-Julien) français arbalétriers, qui sont étayés par la poutre verticale du pignon : le *puntxun* (Saint-Julien) provenant de ponchon pour Palay *pounchoû* poinçon objet pointu. Perpendiculairement aux arbalétriers et parallèlement au *faîte* sont fixées les pannes du toit : *kapuntoès* (Saint-Julien) d'après Palay *cap-pounta*. La panne la plus extérieure se nomme *sabliéroè* (Saint-Julien, La Teste, Tartas, Rion, Luxey) français sablière. La poutre de *faîte* : *surman* (Saint-Julien) *soermoen* (Pissos, Belhade) *fetadioè* (La Teste, Tartas) *putroè* du haut (Sabres) ; cette poutre de *faîte* rattache l'un à l'autre les poinçons du pignon. Perpendiculairement aux pannes sont cloués les chevrons : *kabiruns* (cabiron) sur lesquels sont à nouveau fixées les lattes du toit : *latoès* (Saint-Julien, Rion) *latoè*, *hul'oès* (La Teste, Labouheyre, Belhade) du lat. *latta folia* ; *postinoès* (Tartas) *latadioè* (Rion).

Le rebord, l'arête, lieu de rencontre des plans de charpente *kurnales* (Saint-Julien) de cornal coin Palay *cournalé* ; angle d'un champ, d'une charpente, Daugé ⁽¹⁰⁾ mentionne *lou courné du hoec*.

Le toit a dans certaines localités une désignation particulière : *teit* (Roquefort) ; *toeit* (Tartas, Rion) du lat. *tectum*. Ailleurs il est désigné par le terme tuiles avec les formes dialectales de chaque pays : *touloès* (Pissos, Luxey, Belhade, Hostens, Sore). Le toit en saillie : *buladoè* (Saint-Julien) *sal'idoè* (Luxey) de *salida*, sortie, latin *salire*.

Le pignon : *pin un* (Saint-Julien, Belhade, Luxey) français pignon. La façade : *fasadoè* (Belhade) *dauban* (Luxey).

Le toit est couvert de tuiles creuses. La tuile *touloè* (Pissos, Belhade, Hostens, Sabres, Rion) *teuloè* (Roquefort, La Teste, Tartas) : *tuuloè* (Saint-Julien), de *tegula*. Tuile creuse *touloèrun* (Belhade) ; *touloès a kanal* (Luxey) *touloè doè dessus* (Sabres). Tuile de gouttière : *touloè doe doebat* (Sabres). Tuiles qui font saillie au-delà du toit : *kurduns* (Belhade) français cordon ; *touloès doè la salidoè* (Luxey). Tuiles faîtières : *fetieroës* (Saint-Julien) de faîte au-dessus de la poutre du faîte : *kurduns* (Luxey) ; *touloës du kurdun* (Pissos).

Couvrir le toit : *kubri la meizun* (Saint-Julien, Luxey) *aroèkubri* (Belhade) de recouvrir. Le couvreur : *karpentei* (Belhade, Luxey) de *carpenatrius* : *kubraiòè* (Sabres) de couvrir. Réparer le toit : *arandia* (Belhade) français arranger ; *roepara le meizun* (Luxey) français réparer.

Pan du toit : *pantoè doe l'aigoè* français pente ; Toit en dos d'âne : *toeit ai duuz aigoës* (Saint-Julien) à *trez aigoès* (Belhade) ; à *troez aigoès* (Luxey). Le grand pan du côté de l'ouest : *kustei* (Sore, Luxey, Labouheyre, Pissos) *bas kustat* (Rion).

La toiture de l'auvent fait corps avec celle du toit et se compose aussi d'arbalétriers, de pannes, de chevrons, de lattes. Les pannes : *hileiroè* (Belhade). Chevrons : *kabiruns* (Belhade, Luxey, Roquefort). Lattes : *latoè hul'oes* (Belhade, Luxey, Roquefort).

Des gouttières ne sont que rarement posées en avant de la porte. Elles consistent en une tête en forme de tuile creuse *guteiroe* (Belhade) de *gotiera*, gouttière ; *daloè* (Pissos, Labouheyre, Luxey) comme dans les dialectes du nord de la France. L'endroit où l'eau goutte : *aroègatal* (Belhade), *gargatal* (Luxey) dérivé de la racine *gard*.

5. La porte

La porte s'encastre harmonieusement dans la charpente de la maison. La porte : *portoè*, en général. Le portail : *portal* (Luxey), français portail ; *purtau* (Sore). Les montants de la porte se distinguent à peine dans l'ensemble des piliers du colombage.

Montants de la porte : *muntan* (Saucats, Belhade, Luxey), *pilas doè la portoè* (Luxey). Encadrement de la porte : *kadroè* (Saucats, Pissos) français cadre ; *ankadroèmoen* (Luxey). La traverse d'en haut = *haut du kadroé* (Luxey) fait corps dans les maisons particulièrement petites avec la charpente du toit, il en est de même dans les maisons plus importantes, avec la poutre portante située à l'étage dans le grenier. Le panneau de la porte : *paneu* (Saucats, Hostens) provenant de *panel*, français panneau fait de planches disposées en long ou en travers ne présente aucune décoration. Les planches de la porte : *plansoès* (Saucats) ; *plaxoès* (Belhade) français planche ; *paneus* (Hostens). Traverses reliant des planches : *trabersoè* (Saucats) *panei oen traubers* (Hostens) français travers.

Il arrive rarement dans les vieilles maisons qu'une porte présente un essai de décoration avec des rangées de clous. Les portes construites plus récemment possèdent dans leur moitié supérieure des carreaux de vitre

protégés par un rideau. Rideau : *rideu*. Le trou où le chat s'échappe : *trauk poer lu gat* (Sore), trou qui n'est guère ménagé que dans la porte du grenier, encore existe-t-il rarement dans la région. Les portes à un battant sont les plus fréquentes dans les maisons de la Grande Lande. Elles sont fixées par deux gonds à la partie intérieure du montant de la porte. Gond de la porte : *gun* (Belhade, Labouheyre, Saucats), *pitun* (Luxey) français piton : *sarnière* (Saucats et Hostens) français charnière. Patte de fer fixée à la porte et qui tourne autour du gond : *partauberòe* (Luxey, Belhade) voir Palay battabèrtevelle, peinture loquet.

Les portes coupées en travers sont à peine connues dans la Grande Lande. Une porte à claire-voie, à mi-hauteur, placée devant la porte d'entrée : *prutinoèt* (Belhade, Luxey, Sore) *purtoet* (Parentis) *batoénot* (Roquefort) permet dans de nombreuses maisons de laisser celle-ci ouverte même quand la volaille est en liberté. Cette porte à claire-voie est formée de lattes en bois mais là où existe un au-vent fermé, l'on en fait l'économie. En général, il n'y a pas de seuil. Devant la porte il existe seulement un espace carré de terre pavé de carreaux sur lequel on peut se débarrasser de la boue de ses pieds et déposer des sabots. On est conduit sans transition sur les carreaux de la cuisine. Quand il y a un auvent, son pavage en briques joue le même rôle. Le carré pavé devant la porte : *sula* (Saucats, Hostens, Sore, Luxey) *sula doe loe portoe* (Pissos, Magescq), voir Palay *soula* seuil, sou (Saint-Julien) de sol *dauban* (Belhade) devant.

Les étables et les granges sont fermées en général par de grandes portes à deux battants. Elles sont faites de planches disposées en long qu'on a réunies par deux ou trois lattes transversales. Dans les bergeries on trouve parfois une espèce particulière de fermeture ; au lieu d'une porte mobile on emploie des planches époutées à la partie supérieure, ayant la hauteur de la porte et de 20 à 30 cm de large. En bas, l'ouverture de la porte est traversée d'un bout à l'autre par deux planches parallèles qui forment une glissière ; les planches pointues sont introduites l'une après l'autre d'abord dans la glissière d'en haut puis dans celle d'en bas. On dresse autant de planches l'une à côté de l'autre qu'il est nécessaire pour que l'ouverture de la porte soit recouverte. On a choisi cette espèce de fermeture pour la bergerie afin de pouvoir compter facilement les moutons. Avec les portes à battants les bêtes se précipitent hors de l'étable en troupeau désordonné. Grâce à ce mode de fermeture au contraire on enlève deux ou trois planches et les moutons sont obligés de sortir un à un même s'ils essaient de se bousculer.

Les planches : *baroedoeiroes* (Labouheyre). Arnaudin appelle ces planches les *bargueyres* et Palay nomme *barguères* les claies servant à former la clôture du parc. Dans quelques bergeries, à côté de la grande porte à 2 battants il en existe aussi à claire-voie comme celles qui viennent d'être décrites. Pendant les nuits d'été il est prudent de ne pas fermer complètement l'étable pour laisser arriver de l'air sur les bêtes serrées l'une contre l'autre.

Il y a plusieurs espèces de fermetures. La plus répandue est le loquet tel que le décrit Meyer.

Le loquet : *siskloet* (Hostens, Belhade, Magescq, Luxey) *sisklet* (Tartas) d'après Palay, *sisclat* = loquet de porte en bois par onomatopée ; *flisket* (Roquefort) *fliskoet* (Labouheyre) *friskoet* (Sabres) voir Palay *flisquet loquet de port*. La poignée : *pun' adoè* de lat. *pugnus*.

On trouve à Tartas une fermeture de porte qui répond au même principe mais en plus primitif. Au lieu d'utiliser un levier de fer, on a fait passer une ficelle dans un trou ménagé dans le panneau de la porte, et au lieu d'appuyer sur un levier on tire du dehors sur la ficelle qui soulève alors en dedans la barre mobile (en bois) hors du menton fixé au chambranle de la porte. Afin que la partie exwérieure de la ficelle ne fuit pas à travers l'orifice du panneau on y a noué un garrot de bois. On appelle cette fermeture de porte *klakéroè* (Tartas) par onomatopée. La fermeture en usage pour les bâtiments d'exploitation est le verrou en bois fixé par deux anneaux au battant d'une porte ; il peut être poussé quand on ferme dans un troisième anneau, la gâchette fixée au second battant ou au chambranle dans les portes à un seul battant. Le verrou porte une petite poignée en fer grâce à laquelle on peut le pousser ou le tirer. Verrou : *barul* (Pissos, Parentis, Tartas) de lat. *verruculus* ; *sarul* (Hostens, Belhade, Luxey) à rapprocher de *sarralha* ; *tarzitoè* (Saucats) = targette. Anneau dans lequel le verrou glisse : *pituns* (Hostens, Belhade, Labouheyre). Poignée du verrou : *manétoé* (Belhade) manette ; *pun' adoè* (Sabres).

Le verrou ne peut être poussé que d'un côté. Celui qui veut fermer la porte de l'intérieur attache la porte à un crochet qui s'insère dans un piton du cadre. On assure par le même procédé la fermeture intérieure de la porte de la maison. Crochet : *kruset* (Saucats) *krusoè* (Belhade) de crochet : *flisket* (Roquefort).

En dehors du verrou on utilise dans les bâtiments d'exploitation une latte assez large mobile autour de l'extrémité fixée sur la porte ; l'autre extrémité dépasse d'un demi-mètre environ le battant de la porte et peut s'insérer pour la fermeture dans le mentonnet de bois de l'autre battant.

Lattes de fermeture dans les bâtiments d'exploitation : *puntxun* (Labouheyre).

Les serrures et les clefs ne sont employées que pour les portes des maisons *sarl'oè* (Belhade) voisin de *serralha*, *sarralha*, *saral* (Sabres, Roquefort) ; *sarul'oè* (Luxey). Trou de serrure : *trau doè loè sarl'oè* (Belhade, Hostens) ; *trauk* (Luxey). Clef : *klau* (Saucats, Hostens, Belhade, Roquefort). Panneton : *noeit* (Hostens). Anneau : *anet* (Hostens) de anel. Fermer la porte : *baré* (Hostens, Luxey) *bara la portoè* (Saucats). Ouvrir la porte : *oubroè* (Hostens) *oubri* (Belhade, Luxey) de lat. *aperir*. Ouvrir la porte toute grande : *oubroè loe tutoe grandoè* (Hostens) *oubri gran loè portoè* (Luxey) Entrouvrir la porte : *oubree à meitat* (Hostens) *oentroubit* (Luxey).

6. La fenêtre

[Fin de la traduction]

 Notes

- 1 - La graphie "fébusienne" est héritée de la graphie ancienne béarnaise en vigueur du temps de Gaston Fébus (1331-1391) pour transcrire par écrit le gascon.
- 1bis - Conseil de lecture (JTC) : pour entendre toute la richesse du gascon observé par Lotte Lucas-Beyer j'invite chacun(e) à lire à haute voix *les formes dialectales relevées*.
- 2 - Dans sa thèse, Lucas Beyer fait souvent référence à Simin Palay. Jean-Maximin dit "Simin" Palay (1874-1965) est un poète, félibre et philologue de langue gascon béarnais. Il est notamment l'auteur d'un *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, en 2 tomes, édité chez Marrimpouey à Pau en 1932.
- 3 - Citation extraite de la thèse de Gaston Guillaumie, *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin*, Paris, Picard, 1927, 164 p.
- 4 - Extrait de la thèse de Théodore Lefebvre, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris, Armand Colin, 1933, 777 p. + pl.
- 5 - Demangeon A., 1920, L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types, *Annales de géographie*, p. 352-375.
- 6 - Bien que Félix Arnaudin, linguiste, ethnologue, folkloriste de la Grande Lande, décédé en 1921, n'ait que peu publié de son vivant, cette citation montre que Lucas-Beyer avait connaissance de son œuvre pionnière, au moins à travers l'ouvrage *Au temps des échasses*, ouvrage posthume publié en 1928.
- 7 - H. Meyer, *La maison et l'outillage paysans entre Toulouse et Cahors*, in « *Volkstum un Kultur der Romanen* », 1934, 5^e année, cahier IV, Hambourg.
- 8 - Ce quartier est situé juste à côté de l'airial de Marquèze où L. Lucas-Beyer est venue comme le montre le dessin (a) de la planche intitulée : les divers types d'auvents (ici Fig. 4).
- 9 - G. Fahrholz, 1931, *Wohnen und Wirtschaft im Bergland der oberen Ariège*, Hambourg.
- 10 - La Grammaire élémentaire de la langue gasconne, de l'abbé Césaire Daugé, publiée en 1905, a été rééditée par Princi Néguer en 2000 (129 p.)

 Bibliographie complémentaire

- BOYRIE-FÉNIÉ B., 2021. Le vocabulaire du gemmage en Grande Lande dans l'œuvre de Lotte Lucas Beyer (1922-1944), *Bull. Soc. Borda*, p. 51-62.
- LATOCHE B., 1932. *La vie rurale en Bas-Quercy du quatorzième au dix-huitième siècle*, Toulouse, Privat, 520 p.
- LUCAS BEYER L., 2007. *Le Paysan de la forêt dans les Landes de Gascogne*, traduction bénévole de Monique Gouyou, avec la collaboration de B. Boyrie-Fénié et J. Tucoc-Chala (1^{re} partie de la thèse de L. Lucas Beyer), Cairn éd., 150 p.
- RICHARD M. et A., 1936. *Géographie des Landes à l'usage des écoles*, Chabas éd.
- TUCOO-CHALA J., 2021. De la "Romanistik" au vocabulaire gascon du métayage, *Bull. Soc. Borda*, p. 63-68.
- TUCOO-CHALA J., 2002. L'envie de musées. Revue *Le Festin*, Bordeaux, n° 41, p. 25-33.